

# S'engager : une question de confiance

Entretien avec Thierry Cadart\*



En première ligne du débat sur les rythmes scolaires, les personnels de l'Éducation nationale sont capables de s'engager dans une réforme qui rechercherait le bien commun. Mais sans rester campés sur leurs habitudes, ils restent vigilants. Sur un champ concernant l'ensemble de la société, mais qui engage aussi directement les conditions de travail des enseignants, la qualité de la concertation multi-parties-prenantes devrait avoir comme corollaire un dialogue social de qualité, à même d'établir, sur la durée, la confiance des acteurs.

## ***Comment le SGEN élabore-t-il ses positions dans le débat sur les rythmes scolaires?***

Il y a d'abord un fonctionnement statutaire, avec des discussions menées en congrès, tous les quatre ans, pour définir nos orientations. La question des rythmes y a été évoquée régulièrement car les militants font remonter une réelle insatisfaction de nos collègues sur ce point. Il semble évident que les rythmes impactent non seulement la réussite des élèves, mais aussi l'ambiance au sein des établissements. Nous avons donc depuis longtemps des textes de référence.

Mais la démocratie interne s'exprime aussi d'une façon plus informelle, en fonction de l'actualité. La perspective de la Conférence nationale sur les rythmes scolaires nous a ainsi incités à lancer un débat interne sous forme électronique. Il ne s'agit pas d'élaborer de nouvelles positions, mais d'affiner notre sensibilité et de repérer les points de tension.

Enfin, le SGEN est une fédération professionnelle, mais il fait aussi partie d'une confédération. Nous menons donc régulièrement des échanges, des discussions, avec les autres parties prenantes de la démocratie confédérale, dans nos différentes instances. Nous ne saurions ignorer en effet que certains sujets, comme les rythmes, ont des retentissements sur d'autres secteurs professionnels (les transports, le tourisme, la restauration collective), mais aussi plus globalement sur la société. Cela engage le bien commun. L'horizon est de participer à la construction de l'intérêt général. De ce fait, sans pour autant que nous confondions nos positions avec cet intérêt général, nous veillons à le prendre en compte. Cela nous distingue d'autres acteurs de ce débat, dont les positions sont construites d'une façon plus corporatiste, sur la base d'intérêts plus étroits. Ce qui n'est pas forcément illégitime ; l'enjeu dans ce cas est plutôt de parvenir à discuter et à élaborer des compromis aussi ambitieux que possible, en dépassant le simple marchandage.

## ***Comment envisagez-vous la Conférence nationale lancée cette année ?***

Quand, en 2008, le ministre de l'Éducation Xavier Darcos a supprimé la classe du samedi matin, le SGEN et la confédération CFDT ont demandé la tenue d'une conférence nationale sur le sujet. Sa tenue pourrait donc être une bonne nouvelle. Cela étant, notre conviction profonde est qu'on peut approfondir à l'infini la question des rythmes scolaires, mais que si l'Éducation nationale « tricote » ses solutions seule dans son coin, elle se fera rattraper. Il nous semble donc essentiel que la Conférence réunisse une large palette d'acteurs. Sur ce point, nous ne sommes pas encore entièrement rassurés : le comité de pilotage, par exemple, ne fait pas de place aux représentants des personnels. Même s'il ne s'agit pas de confondre ce comité avec une instance de négociation, le point de vue des personnels pourrait contribuer à affiner les représentations.

---

\* Thierry Cadart est secrétaire général du SGEN-CFDT.

Le risque serait de s'en tenir à quelques déclarations et à des solutions *a minima*, alors que cette Conférence pourrait être l'occasion de discussions de fond. Le contexte politique et de l'engagement du ministre ne seront pas sans impact. Par ailleurs, si l'on recherche des solutions réellement ambitieuses, il faudra du temps pour les mettre en œuvre. Par exemple, libérer du temps libre pour les plus petits serait assurément un objectif souhaitable, mais cela ne peut se faire sans que les structures de garde soient mises en place ou renforcées. Tout cela exige du temps, et il n'est pas certain que le temps du politique, plus rapide, soit compatible avec ce sens de la durée.

***Vous évoquez l'engagement du ministre... La question ne se pose-t-elle pas aussi de la capacité de l'ensemble des acteurs à s'engager ?***

Si, bien sûr, mais cette capacité dépend étroitement de la confiance, et sur ce point la situation n'est pas optimale. Ce défaut de confiance n'est d'ailleurs pas seulement le fait de tel ou tel gouvernement, c'est plutôt un trait de notre société. Le monde enseignant ne fait pas exception. La plupart de nos collègues sont attachés à l'idée du bien commun et ne sont pas retranchés dans leurs « privilèges » ou leurs acquis. Mais cela n'empêche qu'ils craignent d'être victimes, une fois de plus, d'un marché de dupes.

Car toucher aux rythmes scolaires, c'est évidemment pour nous toucher au temps et à l'organisation du travail. On sait aussi que l'un des éléments d'une réforme possible, c'est la réduction du temps des vacances. Sur le principe, nous ne sommes pas contre, si c'est le bien des élèves qui est en vue. Mais dans un contexte assez tendu sur le plan budgétaire, on est en droit de craindre que les motivations de décisions qui iraient en ce sens soient biaisées. D'où, chez les personnels (tout autant que chez leurs représentants) une nécessaire vigilance. Cela n'empêche pas une réelle capacité d'engagement, car l'idée du bien commun fait partie des fondamentaux de nos métiers. Mais cette capacité d'engagement demande à être renforcée par la confiance et le dialogue.

***Qu'en est-il des autres acteurs du débat, les parents d'élève par exemple ?***

Il est arrivé par le passé que certains ministres jouent « les parents contre les professeurs », ou l'inverse. Sur le cas qui nous occupe, nous avons tous conscience qu'il existe de réels intérêts communs. Même si cela suppose de changer des habitudes, chacun a intérêt à ce que les élèves se sentent mieux en classe. Une discussion bien menée n'est donc pas condamnée au campement de chacun sur ses positions. Une base pour élaborer des solutions dans lesquelles tous se retrouvent existe !

En considérant les différents acteurs, le débat peut aboutir. Cela engage la responsabilité particulière de l'institution, c'est-à-dire en dernier ressort du politique, à offrir des garanties. On comprend ainsi que l'une des dimensions de ce débat est qu'il articule deux champs de réflexion : celui, sociétal, des rythmes scolaires souhaitables et acceptables ; et celui, social, des arrangements institutionnels qui vont affecter les personnels et peuvent faire l'objet d'une négociation avec le ministère.

Au final, il me semble qu'il faudrait donc insister sur ce point : qu'en arrière-plan de la concertation sociétale, il y a aussi des enjeux de dialogue social. Et qu'un dialogue social de qualité, établi sur la durée, contribuerait indiscutablement à la qualité de la concertation, en facilitant l'émergence de solutions audacieuses.

Mais inversement, on peut aussi relever que la concertation qui s'engage peut permettre de sortir du face-à-face entre les personnels et leur ministère de tutelle. Et donc, à terme, contribuer à relancer le dialogue social.

***Propos recueillis par Richard Robert***